

M. WOODSWORTH: Dans cette lutte pour le pouvoir qui se poursuit entre les deux anciens partis, il sied peut-être que certains d'entre nous qui se trouvent dans une situation d'indépendance, fassent connaître ce que doit être leur attitude sur ces questions. En premier lieu, je dois dire que le fait, pour moi-même et mon collègue, tous deux représentant ici le groupe travailliste, de siéger de ce côté-ci de la Chambre est absolument sans importance au point de vue politique. Nous aimons mieux siéger de ce côté-ci de la Chambre où il y a beaucoup d'espace que d'être à l'étroit sous les tribunes de l'autre côté. Voilà tout ce qui en est. Cependant, je suis d'avis que, même si, dans la répartition des sièges on n'a eu en vue que la présence de deux partis et que de cette façon, on constate des insuffisances, le régime de deux partis présente aussi des insuffisances et des anomalies sous maints autres rapports. Examinons l'état de choses que nous constatons ce soir. Les libéraux qui tentent de conserver la haute main sur l'organisme administratif constituent environ 41 p. 100 de toute la Chambre. Il y a peut-être un ou deux députés susceptibles de modifier leur attitude légèrement dans un sens ou dans l'autre, mais on peut dire qu'ils essaient de se maintenir à la direction des affaires avec une minorité de seulement 41 p. 100 de toute la Chambre. Il est vrai, comme le chef de l'opposition l'a fait observer, que les conservateurs sont en plus grand nombre dans cette Chambre et qu'ils ont été élus en plus grand nombre. Mais d'un autre côté, il ne représentent qu'environ 47 p. 100 de cette assemblée, et, de plus, au dire de l'honorable chef de l'opposition, ils ont été élus précisément sur une question, celle du tarif élevé. Vraisemblablement, c'est chose que le chef de l'opposition ne contestera pas. Je lui demanderais si, en admettant que les conservateurs aient obtenu quelque chose comme 1,467,000 voix, sur un ensemble de plus de trois millions, cela même le fondait à aspirer à la direction des affaires, sur la question qu'il prétend avoir été la question fondamentale soumise au peuple.

Le très hon. M. MEIGHEN: J'admets, comme je l'ai déjà fait en plusieurs circonstances, que mes amis ont été élus surtout comme partisans d'un relèvement du tarif d'après la proposition que j'ai présentée à la Chambre au mois de juin dernier. Notre collègue est libre d'apprécier la situation telle qu'il la voit. Je ne me suis jamais exprimé comme il le dit.

M. WOODSWORTH: Je suppose donc que tout ce qui s'est dit n'était pas absolument [L'hon. M. Lapointe.]

exact. Ainsi, d'après le *Vancouver Sun*, le chef de l'opposition aurait tenu ce langage:

Que ferons-nous en prenant le pouvoir? Je vais vous le dire. Nous allons nous mettre en frais d'établir un nouveau tarif douanier. Ce tarif sera porté aux mêmes taux que le tarif américain.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je n'ai jamais tenu de tels propos. Et j'ai à plusieurs reprises rectifié cette déclaration qui m'a été faussement attribuée.

M. WOODSWORTH: J'ai d'autres citations sur ce sujet. Je vais les soumettre à l'honorable membre. En voici une empruntée à la Presse canadienne que j'ai relevée dans le *Toronto Globe*:

Le parti conservateur est d'avis que le pays doit chercher son salut dans une politique nettement protectionniste et indépendante de l'étranger. . . . Que toute notre vie économique et agricole s'inspire de l'intérêt primordial du Canada. Il faut absolument procéder à une révision tarifaire dans le sens distinctement protectionniste.

(Applaudissements.)

Enfin, on paraît satisfait de cette déclaration. Voici ce que je dis, et je voudrais simplement arriver à connaître la véritable attitude du chef de la gauche. Si l'honorable membre a été élu sur le programme qu'il a annoncé, comment pourrait-il espérer être en mesure de faire adopter sa politique par la Chambre, composée comme elle l'est. Comment peut-il prétendre s'appuyer sur une majorité soit dans la Chambre, soit dans le pays même?

Le très hon. M. MEIGHEN: Les deux tiers des membres de la Chambre nouvelle ont été élus sur une déclaration de principes conformes aux nôtres.

L'hon. M. STEVENS: Dans l'île de Montréal par exemple.

M. WOODSWORTH: C'est une question à débattre entre nos collègues. Pour moi la situation est celle-ci. On dit que M. MacKenzie King et son ministère sont sortis décrédités de la dernière consultation électorale. Je concède ce point. D'un autre côté je prétends que le chef de l'opposition n'a pas reçu mandat pour appliquer la politique que, selon toute apparence, il a énoncée. Voilà la situation telle que je la comprends. Quarante et un pour cent de la représentation, avec, on peut croire, dix pour cent des députés assis de ce côté (*la gauche*), proposant de continuer l'administration de la chose publique. D'autre part, quarante-sept pour cent de la Chambre actuelle, sans adjonction d'aucun autre groupe, d'après ce que je puis voir, offrent de prendre la direction du Gouvernement. A côté de cela, un groupe comprenant 2 ou 3 pour cent de la